

NOTITIA HISTORICA IN LIETBERTUM.

(FABRIC. *Biblioth. med. et inf. lat.*, IV, 271).

Lethbertus, Lietbertus, Augustinianus, canonicus Insulensis, postmodum S. Rufi abbas prope Valentiam in Gallia Narbonensi. Scripsit explanationes sive Flores psalmodum, quos ab ipso collectos ad Robertum præpositum Insularum deinde nlsit Galterus Magalonensis episcopus. Mss. memorat præter Oudinom tom. II, pag. 1081, Sanderus pag. 154. Galterus episcopatum Magalonensem gessit ab a. 1108 ad 1129. Itaque fallitur Pitseus, qui, secutus Baleum XIII, 52, hunc Libertum pag. 275 refert ad a. 1210. [Virum hunc doctum non superasse annum 1101, vel saltem 1114, tradunt ac demonstrant auctores Historiæ litterariæ Gallicanæ tom. IX. Vide de aliis ejus scriptis eosdem, pag. 577. Mansi.]

NOTITIA LITTERARIA.

(*Histoire littéraire de la France*, tom. IX, pag. 575.)

Les écrits du pieux et savant abbé Lietbert participèrent à la célébrité dont jouissait leur auteur. On en trouve un grand nombre d'exemplaires parmi les manuscrits des bibliothèques de France et d'Angleterre. Tous les bibliographes néanmoins, jusqu'à Trithème inclusivement, l'ont oublié dans leurs catalogues. Jean Balde est le premier qui l'ait élevé à la dignité d'écrivain ecclésiastique, et cet honneur lui était dû à juste titre sinon pour le nombre, au moins pour le mérite.

1° *Il y a de lui un Commentaire sur les Psaumes, intitulé Les Fleurs des Psaumes, ou encore mieux Les Fleurs sur le Psautier (1). Lietbert y travailla lorsqu'il n'était encore que simple chanoine de Lille, et semble ne l'avoir fini qu'après qu'il fut abbé. Il lui donna le titre qu'il portait par la raison qu'il l'avait tiré des Pères de l'Eglise qui avaient entrepris, avant lui, d'expliquer les Psaumes, notamment saint Augustin et Cassiodore. L'ouvrage est presque tout moral, l'auteur s'étant proposé, pour principal but d'y recueillir ce qui lui parut de plus convenable pour corriger les vices qui défiguraient alors la face de l'Eglise. L'abondance de la matière l'obligea de la diviser en deux parties, quoiqu'il s'en trouve quelques exemplaires divisés en trois.*

Lietbert en sortant de Lille emporta avec lui son ouvrage, qui vraisemblablement n'était pas encore fini. Après sa mort, ou même de son vivant, Gautier, évêque de Maguelone, qui connaissait personnellement l'auteur, et avait pour lui une estime singulière, trouva moyen d'en avoir une copie. Au bout de quelque temps les fonctions de sa légation l'agant conduit à Lille, où il fit quelque séjour, Hescelin, chanoine du lieu, qui avait entendu parler du Commentaire de Lietbert, pria instamment l'évêque-légitime de lui en donner communication, en tout ou partie. Les grandes occupations de Gautier ne lui permettant pas d'acquiescer de suite au désir d'Hescelin, celui-ci réitéra ses instances jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il postulait.

L'évêque Gautier adressa l'ouvrage, avec une lettre en son nom, à Robert, prévôt de Lille, son proche parent, afin que toute sa compagnie, et notamment Hescelin, toutes les fois qu'il voudrait, en prissent lecture. Depuis ce temps-là les copies de ce commentaire se multiplièrent beaucoup.

On en trouve des exemplaires, tantôt en deux volumes, comme l'auteur l'avait divisé lui-même, tantôt en trois, dans les bibliothèques d'Angleterre, dans celles des Pays-Bas, et, encore en plus grand nombre, dans celles de France (2). Mais la lettre de l'évêque Gautier, qui est ordinairement en tête, et qui marque bien clairement que le Commentaire appartient à Lietbert, en a fait quelquefois attribuer l'honneur à l'évêque de Maguelone. Il se trouve effectivement décoré de son nom à la bibliothèque du Roi, et à celles des abbayes de Clairvaux et de Pontigny.

Ce Commentaire commence par ces mots : Prophetia est inspiratio divina. Estiene Petringon, savant théologien et habile prédicateur de l'ordre de saint François, qui était évêque de Saint-David au commencement du xv^e siècle, en fit beaucoup d'usage en son temps. On peut consulter la dissertation que M. de Villebrun, curé de Montpellier, a publiée sur l'auteur de ce Commentaire, et qui se trouve dans le Mercure français du mois de Novembre 1759.

2° *Nous avons, de Lietbert, deux lettres qu'il écrivit lorsqu'il était déjà abbé, l'une assez prolixe et l'autre fort courte. La première (3) est adressée à Oigier, prévôt ou supérieur d'une maison nommée Ferran, qu'on ne connaît point d'ailleurs, et à toute sa communauté. Mais l'intention de l'auteur était qu'elle fût aussi circulaire, comme le sujet qu'il y traite le demandait; et c'est pourquoi il comprend dans l'inscription tous ceux qui avaient embrassé l'ordre des chanoines réguliers. Lietbert s'y propose de montrer que plus excellent est cet ordre, plus il exige de perfection et de sainteté de la part de ceux qui le professent. Pour en faire voir l'excellence, il l'unit au sacerdoce, qui en était ordinairement inséparable, et dit d'abord que cet ordre a été figuré par le sacerdoce de l'ancienne loi, et que tout ce qui est dit des habits et du ministère des prêtres et des lévites de ce temps-là, est une figure de ce que doivent pratiquer les chanoines réguliers.*

(1) Mab. *Analect.* t. I, p. 289-290; Sand. *Bib. Belg.* ms. p. 1, p. 97.

(2) Pits. *Script. Angl.* p. 275; Sand. *ib.* p. 97, 154, 238; Andr. *Bib. Belg.*, p. 626; Oud. *Script.*, t. II, p. 1081; Monts. *Bib. bib.* 1182; Le Long *Bib. sac.* t. II, p. 287. — L'exemplaire en trois volumes qui se conserve à l'abbaye de Braine, de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Soissons, est de la main de Jean d'Abbeville, moine de la maison, puis cardinal vers 1210 (Hugo *Annal. Præmonstr.* t. I v. 1, p. 411).

(3) Mart. *Anecd.* t. I, p. 329-332.

De là il passe à la nouvelle loi, et ajoute que Jésus-Christ a prescrit, lui-même, leur genre de vie qui a été mis en pratique par ses apôtres et les fidèles de l'Eglise primitive. Que les habits blancs avec lesquels Jésus-Christ avait paru dans la Transfiguration, et le vêtement de lin dont usait saint Jacques, frère du Seigneur, annonçaient ceux des chanoines réguliers. Que saint Pierre avait porté le premier, en mémoire de la passion de Jésus-Christ, la même forme de couronne qu'ils portaient eux-mêmes. Que la charité venant à se refroidir, et les persécutions à s'accroître, cet ordre, qui avait été florissant au temps des apôtres et des premiers fidèles, était tombé en décadence. Mais que le pape saint Urbain, martyr, l'avait fait revivre par ses décrets. Que saint Augustin l'ayant rétabli par sa règle, saint Jérôme et les autres prêtres de l'Eglise en avaient relevé le mérite dans leurs écrits. On voit ici quelle était l'opinion des premiers chanoines réguliers touchant l'origine de leur ordre.

L'autre lettre de notre abbé est écrite à un clerc séculier qui l'avait prié de lui prescrire, en peu de mots, une conduite de vie. Lietbert se borne à lui persuader d'éviter la fréquentation des personnes de l'autre sexe qui ne seraient pas de ses plus proches parentes. Toute la lettre roule sur ce point.

3^o Outre le Commentaire sur les Psaumes, Pitseus en attribue encore à Lietbert un autre sur l'écriture sainte en général. Mais, ne copiant point les premiers mots de celui-ci, comme il en use à l'égard du premier, il donne à entendre qu'il ne l'avait pas vu.

Le manuscrit 1543 de la bibliothèque du Vatican, entre ceux de la reine de Suède, nous présente une explication de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens jusqu'au XI^e chapitre, sous le nom d'un Lietbert (4). Mais cet interprète est qualifié de Poitiers, Pictaviensis, ce qui nous empêche de le donner pour le même que Lietbert abbé, de Saint-Ruf.

(4) Le Long, Biblioth. p. 824.

GALTERI EPISCOPI MAGALONENSIS EPISTOLA AD ROBERTUM,

PRÆPOSITUM INSULANUM,

De Floribus Psalmorum a Lietberto collectis.

(MABILLON *Analect.* nov. edit., pag. 461.)

GALTERUS Magalonensis episcopus, et sanctæ Romanæ Ecclesiæ legatus, dilectissimo consanguineo suo ROBERTO Insulano præposito, et universis ejusdem Ecclesiæ canonicis, in Domino salutem.

Cum vobiscum dudum apud Insulam moraremur, concanonicus vester Hescelinus, inter alia verba quæ nobiscum familiariter habuit, cœpit diligenter inquirere de Floribus Psalmorum, quos a sanctæ memoriæ Lietberto, olim canonico vestro, postmodum Sancti Rufi abbate, audierat exceptos et in unum collectos. Cui nos, in quantum ex ipsa scriptura percepimus, qui et religionem et intentionem illius beati viri novimus, respondimus animum suum in hoc opere fuisse, ut quod moribus corrigendis magis esset Ecclesiæ Dei necessarium, hoc tantum de diversis expositurus traheret, et in duobus corporibus poneret. Magnam quippe et diffusam expositionem super Psalmos a beato Augustino editam noverat, et Cassiodoro, et reliquis Ecclesiæ Dei doctoribus. Sed qui totus igne divini amoris inflammatus cœlestibus inhiabat, et in animarum lucro, temporalibus curis omnino postpositis tantum intendebat, totum studium et ingenium suum ad hoc vertit ut omnipotenti Deo, sive scribendo, sive lo-

quendo, quas posset animas acquireret, quod studiosus lector in eisdem Floribus animadvertere potest. Audito itaque beatissimi viri studio, audita etiam utilitate illius lectionis, cœpit vehementer idem concanonicus vester precibus instare ut si quem locum familiaritatis, si quam gratiam apud nos obtinebat, aut totum aut partem illius operis per nos habere mereretur ex promissione nostra, illud psalmi frequenter replicans: *Memento verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti.*

Verum nos occasione curæ pastoralis et nobis junctæ legationis in multis et diversis negotiis extunc occupati, desiderium et promissionem nostram implere hactenus minime potuimus. Cæterum charitas illa qua vos in Deo et propter Deum diligimus, hujus debiti nos nequaquam sinit esse immemores. In duobus igitur corporibus, sicut ab illo sancto viro iidem Flores excepti sunt et divisi, non singulariter alicui personæ, sed toti Ecclesiæ vestræ mitimus, fraternitatem vestram præsentibus litteris adhortantes quatenus semper memores vitæ illius, dudum alumni vestri et studii, eandem scripturam et frequenter legalis et memoriæ commendetis, tanti viri conversationem ante oculos habentes et imitan-